C'est le titre de la campagne lancée par La Fédération de l'hospitalisation privée, branche médecine, chirurgie, obstétrique (FHP-MCO)
pour dénoncer l'
attitude de boycott
de la ministre de la Santé,
Marisol
Touraine,
vis-à-vis du secteur privé.

Une page de publicité, publiée lundi dans Le Monde daté du 18 juin, représente un chirurgien coiffé d'un bonnet d'âne et mis au piquet,
avec cette interpellation
:

« Madame la Ministre, sommes-nous de si mauvais élèves ? ».

« Le président de la République, dans ses vœux aux Français, avait souhaité que les ministres aillent voir sur le terrain les réalités. Or depuis un an, la ministre s'est rendue partout, sauf dans un établissement privé. Force est de constater, et nous le regrettons, le dogmatisme d'une
ministre
qui échoue sur le terrain du dialogue hospitalier en ignorant un secteur entier, l'hospitalisation privée.
Il y a plus grave
: non seulement la ministre

boude ostensiblement notre secteur
- on peut toujours vivre avec
, ou plutôt sans
- mais
, comme on l'a vu dans l'épisode du CICE,
elle décide même de nous
punir
en nous infligeant une baisse de nos tarifs pour en compenser le bénéfice
»
, affirme Lamine Gharbi, président de la FHP-MCO, qui regroupe quelque 600 établissements MCO.

« Les cliniques et hôpitaux privés seront donc les seules entreprises de France à être ... privés du CICE. C'est une véritable entreprise de démolition à l'encontre de notre secteur et une mesure profondément injuste et irresponsable qui va à l'encontre de l'objectif de lutte pour l'emploi et contre laquelle nous nous battrons car il en va de la survie de nos établissements
»
, poursuit Lamine Gharbi.

Voici le texte complet de l'annonce :

« Madame la Ministre, depuis un an que vous avez pris la tête du ministère de la Santé, vous n'avez pas chômé : que d'hôpitaux publics visités, que de maisons de santé inaugurées, que de congrès honorés de votre présence, que de réunions sur le pacte de confiance pour l'Hôpital... Et pourtant, à ce beau tableau de chasse, pas une seule clinique. Ce n'est pas faute de vous avoir invitée. Vous avez refusé de venir voir sur le terrain les réalités de nos métiers et de nos

missions. Notre Congrès ? Vous vous êtes décommandée à la dernière minute. Idem pour la cérémonie de remise des Trophées de l'Hospitalisation privée. Quant au CICE, vous avez décidé que les cliniques seront les seules entreprises de France à en être... privées. Bref, nous nous posons la question: craignez-vous le dialogue
?

Pourquoi une telle exclusion ? Nos 200.000 professionnels - dont 156.000 infirmiers, sages-femmes, aides soignants, administratifs, hôteliers, et 45.000 médecins libéraux et salariés - qui œuvrent avec excellence, dévouement et efficience pour la santé des Français, n'ont-ils pas droit eux aussi à votre considération ?

LES CLINIQUES ET HÔPITAUX PRIVÉS DE MEDECINE, CHIRURGIE ET OBSTETRIQUE, CE SONT :

- Plus de 8,5 millions de patients, de toute origine sociale

- 67.000 lits et places au sein de 600 établissements de santé

- 132 services d'urgence privés sur le territoire

- 2,2 millions de passages par an dans les services d'urgences privés

- 25% des patients CMU, CMUC, AME

- 54% des séjours chirurgicaux en France chaque année

- 67% de la chirurgie ambulatoire

- 25% des séjours médicaux

- 27% des naissances en France

- 43% de la chirurgie des cancers

- 52% des séances de radiothérapie

- 35% des séances de chimiothérapie

- 36% des séances d'hémodialyse conventionnelle

- 1,9 million de séances d'hémodialyse

et tout cela , à un coût inférieur de 22% en moyenne pour la Sécurité Sociale* que

l'hôpital public !

L'hospitalisation privée constate et regrette le dogmatisme d'une ministre qui échoue sur le terrain du dialogue hospitalier en ignorant un secteur entier qui représente 27% de l'offre de soins et 33% de l'activité en France. Nous sommes un acteur économiquement et socialement utile au pays et aux Français. Nous avons des propositions à avancer pour améliorer le système de santé. Mais à qui ... ?

Madame la Ministre, le dogmatisme ne fonde pas une politique. Soyez la Ministre de Tous ! »

* Source : Ministère de la Santé, Rapport au parlement sur la convergence tarifaire, septembre 2011

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé. Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hosp
italisations. Les cliniques et hôpitaux privés
accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000

lits et places, dont 2,2 millions de passages par an da
ns 132 services d'urgence
. Le secteur privé MCO est le leader nat
ional en chirurgie (54
% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 67% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.